

AERO MODELE CLUB DU GOLFE AMCG 1 rue de l'Adjudant Chef Jean Chotard 56000 VANNES Aux Licenciés.

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE

Objet: Procès-verbal.

Procès verbal d'Assemblée Générale : L'an deux mille vingt et un le 25 Novembre : vingt heures, les membres de l'association Aéromodèle club du golfe se sont réunis en Assemblée Générale à VANNES, Morbihan en l'amphithéâtre de la Maison des Associations 31 rue Guillaume le Bartz.

L'assemblée Générale est présidée par Monsieur Michel PECQUEUR en qualité de Président de séance et Monsieur André DOISNEAU est nommé Secrétaire.

Il a été établi une feuille de présence à émarger par les membres présents ou

représentés.

Avec 31 membres à jour de cotisation étant présents ou représentés sur un effectif global de 48 licenciés électeurs le Président déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant

- 1°) Rapport moral du Président.
- 2°) Rapport d'activité.
- 3°) Rapport financier du Trésorier.
- 4°) Débat sur le montant des cotisations.
- 5°) Election des membres du conseil d'administration.

Le Président a déposé sur le bureau de l'Assemblée tous les documents nécessaires aux votes des différents points.

Il est alors donné lecture par le Président et le Trésorier des différents rapports. Un débat s'est ouvert entre les participants à cette Assemblée Générale et un échange d'idées s'est instauré.

Le Président met aux voix les différentes résolutions à l'ordre du jour :

1°) L'Assemblée prend acte du rapport moral du Conseil d'Administration fait pa le Président au cours de la séance et approuve celui-ci.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

2°) L'Assemblée prend acte du rapport d'activité de l'Association fait par le Président au cours de la séance et approuve celui-ci.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

3°) Rapport Financier du Trésorier L'Assemblée prend acte du rapport financier du Trésorier au cours de la séance (vérification des comptes et répartition des recettes et des dépenses et approuve celui-ci.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

AS

W

4°) L'assemblée prend acte des débats sur le montant des cotisations 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

QUITUS AUX ADMINISTRATEURS. L'Assemblée donne quitus entier et sans réserve a Conseil d'Administration pour tous les actes de gestion accomplis depuis la dernière Assemblée Générale du 29 Novembre 2019 (suite à l'annulation de l'AG 2020). Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

5°) Le conseil d'administration est actuellement composé de : Michel PECQUEUR, Laurent TORRES, André DOISNEAU, Gilles TARDIVEL, Roger CHATEL, Alain DREANO, Arnaud SOURISSE, Jacques BLANCHARD et Maël MORELET.

Tous en fin de mandat.

Suite à la nécessaire recomposition du conseil d'administration : Gilles TARDIVEL , Lionel BRAUD Emmanuel VILMIN, Alain DREANO, Jacques BLANCHARD propose leur candidature.

Leurs candidatures sont adoptées à l'unanimité.

Le nouveau conseil d'administrationh c'est isolé pour débattre du rôle de chacun et procéder à l'élection d'un nouveau Président.

Après un court laps de temps le conseil regagne la salle de l'assemblée.

Nouvelle composition du Conseil d'administration :

Lionel BRAUD élu Président, Emmanuel VILMIN désigné secrétaire et webmestre, Gilles TARDIVEL Trésorier, Alain DREANO adjoint, Jacques BLANCHARD moniteur écolage.

L'Assemblée en a pris acte en applaudissant

Il a été évoqué d'instituer de nouvelles règles pour l'écolage.

De préférence en modèle électrique.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole la

séance est levée à 22 h 00.

En conséquence de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès- verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 25 NOVEMBRE 2021

Le Président Lionel BRAUD

Le secrétaire Emmanuel VILMIN